

SAINT-CYPRIEN
de Napierville



AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
BUDGET 2020 et PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS est donné que lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu, le 19 décembre 2019 à 18h30 à la salle du Conseil situé à l'hôtel de Ville de Saint-Cyprien-de-Napierville, 121, rang Cyr, seront adoptés le Budget 2020 et le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du Conseil municipal et la période de questions devront porter exclusivement sur le budget et le Programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À ST-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE, ce 11 décembre 2019.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.L.L.', is positioned above the printed name and title.

James L. Lacroix
Directeur général &
secrétaire-trésorier